

République Française - Département de la Haute-Savoie –
Arrondissement de Bonneville
MAIRIE DE FAUCIGNY
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 FEVRIER 2020

Le douze février 2020 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle consulaire de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard CHATEL, Maire,

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Danielle GRIGNOLA, Alain PERNOLLET, Fabrice GRISLAIN, Patrick CARON, Barthélémy GONZALEZ-RODRIGUEZ, Pascal CARME, Laure MONIER, Franck BOUZEREAU, Jean-François BIT, Janine COSTA, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : Jérôme ZUNDEL, Sylvie DALIBARD, Jean-Claude DETURCHE

Madame Laure MONIER a été désignée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 14 - Présents : 11 – Absent : 03

Convocation du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECLARE, que les comptes de gestion relatifs au Budget Principal et au Budget Ferme Maurice dressés, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

VOTE le compte administratif du budget principal avec les résultats suivants :

Fonctionnement : Recettes 681 076.28 € Dépenses 554 477.21 € = + 126 599.07

Investissement : Recettes : 224 899.35 € Dépenses 178 862.05 € = - 33089.14

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 cumulé ainsi

Compte 110 Report à nouveau 1 097 544.66 €

Compte 1068 Réserves 161 251.14 €

VOTE le compte administratif du budget Ferme Maurice avec les résultats suivants :

Fonctionnement : Recettes 82 120.06 € Dépenses 60 421.90 € = 21 698.16 €

Investissement : Recettes : 30 903.62 € € Dépenses 31 388.62 € = -485.00 €

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 cumulé ainsi

Compte 110 Report à nouveau 156 785.40 €

Compte 1068 Réserve 994.94 €

DECIDE la création d'un poste d'animateur, temps complet à compter du 1^{er} mars 2020, **DECIDE** l'attribution du RIFSEEP et du CIA comme mentionné ci-dessus, **AUTORISE** Monsieur le Maire à fixer par arrêté le montant de ces primes.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait le point sur le recensement de la population qui s'achèvera le 15 février. L'opération s'est bien passée avec plus de 95 % de réponse à ce jour. Le nombre de bulletins individuels collectés s'élève à 640.

Il présente le devis de l'entreprise FOREL pour le remplacement des fenêtres des deux appartements du presbytère.

Il présente le projet d'aménagement du parking Place du Village dont le chiffrage s'élève à 92 670 € HT.

Monsieur Alain PERNOLLET donne lecture d'un courrier relatif à la difficulté d'accès par des riverains du chemin rural dit de chez Joly. Les élus indiquent qu'aucun aménagement n'est envisagé sur cette voirie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15 minutes.

Le Maire

Bernard CHATEL

